

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET SECONDAIRE
SPÉCIALISÉ DE LA RÉPUBLIQUE D'OUZBÉKISTAN**

UNIVERSITÉ DES LANGUES DU MONDE

**DÉPARTEMENT DE LA THÉORIE ET DE LA PRATIQUE DE LA LANGUE
FRANÇAISE**

Artikova Chakhribonu Davronbek qizi

LA METONYMIE EN FRANÇAIS MODERNE

TRAVAIL DE COURS

Dirigé par : Bagautdinova Ilmira

Tachkent – 2014

TABLE DE MATIERES

Introduction	3
 Chapitre I. La stylistique française.....	5
1.1. Formation de la stylistique en tant que discipline linguistique..	5
1.2. Définition de la notion du style.....	8
 2. Chapitre II. La métonymie dans la langue française.....	13
2.1. La définition de la métonymie.....	13
2.2. Les particularités de la métonymie.....	19
 Conclusion.....	24
 Bibliographie.....	26

Introduction

La stylistique fait partie des études à la fois linguistiques et littéraires. Elle étudie l'activité discursive des locuteurs sous un angle particulier relevant des circonstances discursives et du goût esthétique.

Le présent cursus est axé sur des sujets principaux du cursus intégral de la stylistique française. Il se veut théorique en étant, en même temps, orienté vers une pratique réelle de la production discursive. D'une part, nous étions guidés par le souci d'initier les apprenants aux notions stylistiques fondamentales et aux approches multiples à l'examen théorique des problèmes existant au niveau stylistique du langage. **Cela définit l'actualité du thème choisi.** D'autre part, nous voudrions donner un essor pour une activité langagière stylistiquement variée à partir des matrices discursives consacrées par l'usage.

Le but et la tâche de travail est à l'issue de ce matériel les lecteurs doivent se familiariser avec des notions stylistiques fondamentales, notamment avec celles du style, de la valeur et de la connotation stylistique, de l'actualisation stylistique, des styles fonctionnels du français moderne et de leur différenciation.

Le cursus comprend non seulement des cours magistraux de la stylistique, mais aussi des extraits des textes des grands stylisticiens français traitant des problèmes fondamentaux de cette science (Marouzeau, Sauvageot, Bauche et d'autres). Ces textes à étudier individuellement sont suivis de questions qui visent une meilleure compréhension des sujets abordés et permettent aux étudiants de trouver des repères logiques, d'élargir leurs connaissances et de mieux assimiler le contenu du cursus.

Les exercices qui suivent les sujets théoriques, prévoient un travail individuel qui a pour objectif de faire valoir les connaissances théoriques acquises et d'améliorer le savoir-faire (capacité de varier des moyens d'expression en fonction des circonstances du discours, sensibilisation aux problèmes d'adéquation stylistique et sémantique de l'énoncé à la situation référentielle, prise en conscience des besoins communicatifs et recours à des stratégies discursives correspondant à la spécificité pragmatique de la situation d'énonciation) et les acquis pratiques (capacité

d'identifier le genre discursif et de produire des textes appartenant au même genre à partir des matrices discursives, rédaction des CV, demandes d'emploi, lettres d'affaire etc).

La **métonymie** (substantif féminin) est une figure de style appartenant à la classe des tropes qui consiste à remplacer, dans le cours d'une phrase, un substantif par un autre, ou par un élément substantivé, qui entretient avec lui un rapport de contiguïté et peut être considéré comme équivalent sur l'axe syntagmatique du discours. Ainsi, la métonymie est une figure opérant un changement de désignation.

Souvent, cette relation de substitution est motivée par le fait que les deux mots entretiennent une relation qui peut être : la cause pour l'effet, le contenant pour le contenu, l'artiste pour l'œuvre, la ville pour ses habitants, la localisation pour l'institution qui y est installée...

Du grec *μετωνυμία* formé de *μετά* : *meta* (« déplacement ») et de *ὄνομα* : *onoma* (« nom »), forme éolienne de *ὄνομα* (« nom ») ; la *metônumia* (« changement de nom ») désigne dès l'Antiquité la figure.

Comme les mots *homonymie* ou *synonymie*, le terme de *métonymie* est fondé sur le substantif grec *onoma* désignant le « nom », précédé du préfixe *meta* indiquant un « déplacement » et que l'on retrouve dans la métaphore, figure très proche..

La métonymie est une figure très courante, qui consiste à remplacer le terme propre par un autre qui lui est proche ou qui en représente une qualité (cause, possession, partie...) et qui a avec lui une *relation logique*

Chapitre I. La stylistique française.

2.1. Formation de la stylistique en tant que discipline linguistique.

La stylistique étudie le style, mais la catégorie de style n'a pas de définition univoque.

Le terme provient du grec *stilos* (ou du latin *stilus*) qui désignait pendant l'Antiquité un instrument pour écrire (poinçon, baguette dont un bout était pointu et l'autre plat servant à écrire sur des tablettes enduites de cire; du bout pointu on traçait les lettres, du bout plat on les effaçait au besoin). Plus tard ce terme était employé pour désigner la manière d'écrire, l'art d'écrire et de composer des discours ou, autrement, l'art oratoire qui faisait objet d'une discipline spéciale connue sous le nom de rhétorique.

Du point de vue historique, la stylistique est très étroitement liée à la rhétorique. A ses origines on trouve Aristote, et avant tout ses deux œuvres d'importance primordiale *La Rhétorique* et *La Poétique*. En ce qui concerne la rhétorique, son rôle essentiel dans l'art de persuader grâce auquel un locuteur (ou un orateur) entraîne ses auditeurs à accepter son point de vue (même si a priori ils avaient un point de vue différent). La rhétorique établit trois grands types d'éloquence, selon qu'on veut persuader sur le vrai ou le faux, le juste ou injuste, l'utile (honorable) ou le dommageable (deshonorant).

La rhétorique, chez les Anciens (Aristote, Cicéron, Quintilien), était à la fois un art de l'expression littéraire et un code de règles qui permettait d'apprécier l'art des orateurs et des écrivains. Les concepts de la rhétorique élaborés à cette époque étaient étroitement liés avec les idées philosophiques des auteurs de l'Antiquité. La rhétorique à cette époque-là disposait déjà d'une théorie des tropes et des figures et d'un schéma de la composition des discours des orateurs qui comprenait: introduction, division, affirmation, réfutation, conclusion. Le poète romain Virgile, auteur des *Bucoliques*, des *Géorgiques* et de l'*Enéide*, dresse le schéma de la communication littéraire sous la forme d'une circonférence où chaque zone correspond à tel ou tel style (la roue de Virgile).

C'est sous la forme de la rhétorique que la stylistique était transmise à travers le Moyen Age vers la période des XV – XVIII siècles.

En France, la notion du style a toujours préoccupé les savants et l'opinion publique. Au XVIème siècle le problème des tropes et des figures était évoqué dans les oeuvres du célèbre poète français François Villon (1435- vers 1465) : Petit Testament, Grand Testament, Epitaphe (Ballade des Pendus). Au XVI siècle Etienne M. de Montaigne parle du style dans ses «Essais» (1580) et croit que le style doit refléter la réalité. Les poètes de la Pléiade avaient formulé leurs conceptions littéraires et linguistiques qui présentaient un grand intérêt pour l'évolution de la stylistique française, parce qu'ils traitaient des problèmes de l'enrichissement du vocabulaire et du choix des moyens d'expression. L'un des savants qui ont donné de l'essor à l'évolution de cette science était Joachim du Bellay (1522-1560) Au XVII siècle les gens de lettres, les grammairiens, les écrivains et les poètes s'intéressaient beaucoup aux problèmes de la langue et du style (Vaugelas, Malherbe, Boileau). Les ouvrages de Vaugelas («Remarques sur la langue française») et de Malherbe («Commentaires sur Desportes») contiennent des remarques précieuses sur la valeur stylistique des mots et des tournures grammaticales, sur les différences sémantiques et stylistiques des synonymes. Le courant du purisme était lancé à cette époque. Vaugelas (1585-1650) privilégie le bon usage et trouve que la norme du français correspond «au parler de la plus saine partie de la Cour». Boileau, poète et théoricien du classicisme français, définit dans son *Art poétique* (1674) les genres littéraires et les procédés d'élocution propres à chacun de ces genres. Dès cette époque la notion des genres littéraires devient inséparable de celle du style. A chaque genre correspond un style déterminé, c'est-à-dire des modes d'expression rigoureusement définis non seulement en ce qui concerne la composition, mais également en ce qui concerne le vocabulaire, la syntaxe, les figures et les tropes employés.

Au XVIII siècle Voltaire, Condillac, Diderot, Marmontel et Buffon se préoccupent des problèmes du style. L'Académie française fait la différence entre le style élevé (tragédie, ode), le style moyen (roman, récit), le style simple (comédie, farce, fable).

En 1909, Charles Bally, adepte de l'école saussurienne de Genève, publie son *Traité de stylistique française* où il propose sa définition de l'objet de la stylistique: « La stylistique étudie les faits d'expression du langage du point de vue de leur contenu affectif, c'est-à-dire l'expression des faits de la sensibilité par le langage et l'action des faits de langage sur la sensibilité». Ainsi, c'est le contenu affectif du langage que Bally considère en tant qu'objet de la stylistique. Bally s'attache à l'étude du français tel qu'on le parle, refusant de s'interroger sur l'emploi qu'en font les écrivains, ce qu'il croit être un problème de critique littéraire débordant du cadre des recherches stylistiques. Comme méthode principale de recherche stylistique, Ch. Bally recommande d'établir les différences des formes susceptibles d'exprimer les mêmes idées dans la pratique discursive.

Mais la littérature a continué à intéresser les stylistes. En 1941, Jules Marouzeau, philologue français renommé, a publié son cours sommaire de stylistique française intitulé *Précis de stylistique française*. Nous y trouvons une conception de l'objet et des tâches de la stylistique qui diffère de celle de Ch. Bally. Selon Marouzeau, cette science est appelée à étudier les principes du choix des faits d'expression en partant du but et des circonstances de l'énoncé mais en se basant sur des échantillons des textes littéraires. Guidé par ce principe, Marouzeau dresse un inventaire des ressources expressives du français littéraire, accompagné d'exemples tirés de préférence de bons auteurs: emploi des sons, des mots, des catégories grammaticales, construction de la phrase, versification. A cet inventaire Marouzeau ajoute quelques remarques sur les particularités de style propres aux différents genres littéraires (prose et poésie) ainsi que sur les caractères essentiels des styles du français parlé et écrit.

De nombreux savants ont participé à l'évolution de la stylistique française. Parmi les auteurs du XX siècle ce sont notamment Mitterand, Martinet, Géorgin, Guiraud. Au cours du XX siècle, les principes et les méthodes des recherches en ce domaine ont été élaborés de manière exhaustive, la définition de l'objet et des tâches de la stylistique en tant que science philologique se trouvant complétée par une approche communicative. La divergence qui caractérise néanmoins certains points de

vue sur les concepts fondamentaux de la stylistique témoigne de la complexité de cette science.

2.2. Définition de la notion du style

A l'heure actuelle l'interprétation du sens du terme *style* acquiert un caractère de plus en plus vaste. Cette notion s'associe à de nombreuses qualifications: un style peut être émotionnel, prétentieux, solennel, classique, romantique, administratif, épistolaire etc. On parle aussi du style de Flaubert ou de Pouchkine; du style d'un roman, du style pictural et musical ainsi que du style vestimentaire et même du style de comportement de tel ou tel individu.

Il est vrai que dans la linguistique française il existe peu de notions qui se heurtent à tant de difficultés de définition, que les termes «stylistique» et «style».

Qu'est-ce que la stylistique, le style ? Le terme « style » s'emploie pour toutes les formes d'art et désigne la manière originale de travailler d'un artiste à une époque donnée. Style s'emploie pour désigner une caractéristique d'un texte selon le type d'expression : on peut parler de style lyrique, épique, etc. Style désigne aussi la manière dont un écrivain met en œuvre la langue (sa langue). L'écrivain peut aussi s'inspirer du style des autres écrivains (ou propres à d'autres époques).

Dans le cadre de cette vision la stylistique est la discipline qui a pour objet le style, les procédés littéraires, les modes de composition utilisés par tel auteur dans ses œuvres ou les traits expressifs propres à une langue.

L'étude stylistique d'un texte permet de mettre en évidence les moyens mis en œuvre par un auteur, dans un cadre générique déterminé, pour faire partager une vision spécifique du monde (c'est-à-dire ce qui est dit, raconté). L'analyse stylistique d'un texte repose généralement sur l'étude de l'elocutio, c'est-à-dire, l'étude du vocabulaire, des figures de style, de la syntaxe, etc. tout en conciliant la forme et le fond (= le sens). Ce qui fonde l'étude stylistique d'un texte est la conviction que chaque texte littéraire véhicule une vision subjective, c'est-à-dire une vision non neutre.

Le savant français P.Guiraud écrit dans sa Stylistique (La collection “Que sais-je?”, Paris, PUF, 1963, p. 6): «Les dictionnaires nous proposent sous ce mot une vingtaine de définitions dont les principales vont de *manière d’exprimer sa pensée à manière de vivre...*A sa limite le style définit le caractère spécifique de l’action...». Dans cette optique la notion du style est liée à l’idée de la variabilité et de la possibilité du choix dans tous les types de l’activité humaine y compris dans l’activité verbale. P.Guiraud écrit: ”Chaque fois que nous avons quelque chose à dire, la langue nous offre plusieurs façons différentes de le dire. Tout le problème du style est là.”

Les approches les plus répandues à la notion du style se réduisent à 3 aspects:

1. Le style est la vision individuelle du monde qui caractérise l’oeuvre de tel ou tel écrivain. **«Le style, c’est l’homme».**
2. Le style est le choix conscient des formes linguistiques pour transmettre un message. **«Le style, c’est le choix».**
3. Le style correspond à un écart par rapport à la norme neutre. **«Le style, c’est l’expressivité».**

P.Guiraud parle de quatre stylistiques (Guiraud P. Essais de stylistique. Première partie. – Paris, 1969, pp. 23-47):

1. Stylistique du texte (analyse stylistique, interprétation du texte). P.Guiraud l’appelle stylistique discursive qui a pour but d’interpréter des effets stylistiques dans des contextes différents.
2. Stylistique descriptive (niveau de la langue) qui dresse l’inventaire des procédés stylistiques auxquels un écrivain fait recours en vue de créer des effets stylistiques.
3. Stylistique fonctionnelle qui étudie la couleur stylistique par rapport aux registres et genres de discours différents.
4. Stylistique génétique qui se consacre à l’analyse des procédés typiques pour tel écrivain (groupes d’écrivains, courants littéraires) en fonction des facteurs culturels, sociaux et individuels.

D’un point de vue purement linguistique, le style se présente sous ses deux aspects principaux, en tant que catégorie appartenant au niveau de langue et en tant

que catégorie appartenant au niveau discursif, niveau du fonctionnement réel du langage dans la sphère communicative.

La langue qui inclue tout un répertoire d'éléments linguistiques hiérarchisés suppose l'existence des moyens stylistiques dans l'ensemble de ses faits lexicaux, grammaticaux ou phonétiques. La différenciation stylistique des faits de langue est possible grâce à la présence dans leur signification d'une valeur stylistique qui les marque comme sublimes ou familiers, recherchés ou vulgaires. Ainsi, *firmament* est sublime, alors que *fric* est relâché, et *nana* est vulgaire. La langue dispose des moyens différents pour désigner un même contenu dénotatif (cl. *automobile*, *voiture*, *bagnole*). Le système de langue inclue un grand nombre d'éléments qui attribuent une valeur stylistiquement marquée à telle ou telle unité linguistique (*vivre* est neutre alors que *vivoter* est expressif, *chauffeur* est neutre alors que *chauffard* est péjoratif).

Envisagé sous un angle littéraire, la notion du style entend un vaste domaine des faits esthétiques formant la spécificité du style d'un courant littéraire, d'un écrivain ou d'une oeuvre déterminée. Pour la stylistique un texte littéraire est en premier lieu une oeuvre d'art qui devient l'objet principal des recherches. Cette branche de la stylistique étudie l'oeuvre dans sa totalité ou bien analyse ses éléments du point de vue de leur fonction esthétique.

La fonction esthétique sert de notion fondamentale définissant la spécificité de la branche littéraire de la stylistique. Cette fonction est propre à l'oeuvre littéraire prise dans sa totalité, mais chacun de ses éléments concourt à créer un effet stylistique recherché, formant un tout indissoluble régi par l'intention esthétique de l'auteur.

Chaque moyen d'expression employé dans une oeuvre littéraire peut être étudié de deux façons: dans le cadre d'un contexte limité qui ne révèle que sa fonction stylistique typique ou dans une perspective plus large à partir de toute la structure artistique du texte. Cette seconde approche est surtout caractéristique pour la stylistique littéraire.

Stylistique linguistique, son objet. Rôle de Ch. Bally dans la formation des notions générales de la stylistique linguistique.

Ch. Bally est considéré en tant que fondateur de la stylistique descriptive. Dans son «Traité de stylistique» il décrit ce qu'on pourrait appeler «la stylistique des effets». Les effets stylistiques de Bally correspondent en gros à ce qu'on désigne aujourd'hui comme des *connotations*. Il a été l'un des premiers à lier les effets stylistiques avec les fonctions fondamentales de la langue, fonctions cognitive (objective) et affective (subjective). En même temps il a franchi les frontières closes des figures rhétoriques pour montrer que les faits stylistiques ne se réduisent pas à quelques tropes mais embrassent l'ensemble des unités linguistiques.

Charles Bally était le premier à associer la stylistique avec la sphère de la linguistique en la consacrant presque exclusivement à l'étude du langage courant. Il définit ainsi cette science: «La stylistique étudie... les faits d'expression du langage organisé du point de vue de leur contenu affectif...» (Traité de la stylistique française, p. 16).

On voit que la notion de l'affectivité est centrale dans la conception de Ch.Bally. “Le sujet parlant, écrit Bally, donne aux mouvements de l'esprit tantôt une forme objective, intellectuelle, aussi conforme que possible à la réalité; tantôt, et le plus souvent, il y joint, à doses très variables, des éléments affectifs » (Traité de la stylistique française, p.12). Le célèbre exemple de Bally “Sortez! A la porte! Oustel!” (Bally, p.41) montre la progression de l'affectivité en rapport avec les circonstances de l'énoncé.

Cette approche des caractères affectifs des séries synonymiques débouche chez Bally sur le problème des modes d'expression généralisés qui se manifestent avec le plus d'évidence par contraste avec la langue commune. Bally présente dans son livre une analyse détaillée des types de communication ou « langues des milieux», comme il les appelle. Parmi ces modes d'expression types on trouve **la langue parlée et familière** (objet essentiel de la recherche stylistique, selon Bally), **la langue littéraire, la langue scientifique et technique, la langue administrative, les langues des métiers et les jargons**. Leur analyse, tenant compte des facteurs socio-

psychologiques, des traits généraux et des particularités phonétiques et lexico-grammaticales de ces modes d'expression, préfigure les recherches dans le domaine des «styles fonctionnels», l'un des problèmes principaux de la stylistique contemporaine. **Ch. Bally lance un courant communicatif et pragmatique en stylistique en rattachant les faits de langage aux phénomènes de notre pensée et de la vie sociale de l'individu.**

Ch.Bally a jeté les fondements théoriques de la stylistique linguistique en définissant ses notions fondamentales (celles du caractère affectif des faits d'expression, de synonymie stylistique, etc.), les facteurs sociopsychologiques de la variabilité linguistique et en anticipant sur l'étude des « styles fonctionnels» par son analyse des « langues de milieux ».

En même temps, la théorie de Ch.Bally inclue quelques thèses discutables. Premièrement, c'est la limitation de l'objet de la stylistique par le concept d'affectivité qui reste primordiale dans sa théorie. L'exclusion des éléments neutres de la langue de l'objet de la stylistique semble injustifiée, étant donné qu'ils se trouvent souvent à l'origine des effets de style en discours. En effet, on pourrait admettre qu'un individu fasse un choix conscient de rester neutre dans son comportement langagier en conformité avec certains facteurs pragmatiques. Un autre argument en faveur des études stylistiques des éléments neutres est leur importance pour certains styles fonctionnels et genres discursifs (par exemple, pour les styles officiel, scientifique et technique).

Deuxièmement, c'est le refus d'envisager les phénomènes stylistiques d'un point de vue historique. Selon Ch.Bally, la stylistique est appelée à étudier les faits d'expression dans le cadre d'une seule époque, c'est-à-dire l'analyse stylistique est essentiellement synchronique.

Troisièmement, c'est l'élimination des styles littéraires des études stylistiques qui limite injustement l'objet de la stylistique. Un des aspects de la stylistique a, précisément, pour but l'étude de la langue de belles-lettres et du style individuel des écrivains.

Chapitre II. La métonymie dans la langue française

2.1. La définition de la métonymie

La **métonymie** (substantif féminin) est une figure de style appartenant à la classe des tropes qui consiste à remplacer, dans le cours d'une phrase, un substantif par un autre, ou par un élément substantivé, qui entretient avec lui un rapport de contiguïté et peut être considéré comme équivalent sur l'axe syntagmatique du discours. Ainsi, la métonymie est une figure opérant un changement de désignation.

Souvent, cette relation de substitution est motivée par le fait que les deux mots entretiennent une relation qui peut être : la cause pour l'effet, le contenant pour le contenu, l'artiste pour l'œuvre, la ville pour ses habitants, la localisation pour l'institution qui y est installée...

Du grec *μετωνυμία* formé de *μετά* : *meta* (« déplacement ») et de *ὄνομα* : *onuma* (« nom »), forme éolienne de *ὄνομα* (« nom ») ; la *metônumia* (« changement de nom ») désigne dès l'Antiquité la figure.

Comme les mots *homonymie* ou *synonymie*, le terme de *métonymie* est fondé sur le substantif grec *onoma* désignant le « nom », précédé du préfixe *meta* indiquant un « déplacement » et que l'on retrouve dans la métaphore, figure très proche..

La métonymie est une figure très courante, qui consiste à remplacer le terme propre par un autre qui lui est proche ou qui en représente une qualité (cause, possession, partie...) et qui a avec lui une *relation logique*¹. Très proche de la métaphore, elle aboutit à une anomalie du discours qui permet de la repérer comme dans ce vers de Paul Éluard intitulé *Courage* :

« Paris a froid Paris a faim »

Ici, *Paris* désigne moins la ville en elle-même que ses habitants. Il y a relation métonymique entre les habitants et la ville, ces derniers étant une partie du tout qu'est la « ville lumière ».

La métonymie remplace un mot A par un mot (ou une courte expression) B :

- A n'est pas explicitement nommé : il est remplacé par B dans la phrase ;
- la relation entre A et B n'est pas explicitée ;
- aucun mot-outil ne signale l'opération.

La métonymie est très fréquente, car elle est « utile » : elle permet une expression courte et frappante. Il s'agit même là d'une des façons les plus courantes dont les mots prennent de nouveaux sens. Dès que le nouveau sens s'est bien implanté, on ne peut bien sûr plus parler de figure de rhétorique : par exemple, un mot aussi courant que *verre* (au sens de récipient) a une origine métonymique, mais n'en est plus une, c'est une catachrèse.

En résumant, et selon les mots de Tzvetan Todorov, la métonymie consiste à employer :

« un mot pour désigner un objet ou une propriété qui se trouve dans un rapport existentiel avec la référence habituelle de ce même mot². »

Cependant, alors que la métaphore opère sur des réalités ressemblantes mais néanmoins éloignées l'une de l'autre (d'où son caractère marquant), la métonymie elle met au contraire en jeu des éléments habituellement voisins dans la langue (comme dans l'exemple ci-dessus : les habitants sont un élément de définition d'une ville par excellence). Ainsi on parle de la métonymie comme d'une *figure du voisinage* car elle s'appuie toujours sur une relation logique et conventionnelle entre les termes substitués (voir ci-dessous le chapitre *métonymie et métaphore*).

Finalement, certains textes peuvent présenter des métonymies particulières et souvent subtiles, mêlées à des descriptions vives :

« Il remarqua qu'en effet presque tous les cadavres étaient vêtus de **rouge**. Une circonstance lui donna un frisson d'horreur ; il remarqua que beaucoup de ces malheureux **habits rouges** vivaient encore. » (Stendhal, *La Chartreuse de Parme*)

Le langage oral populaire use souvent de métonymies en faisant disparaître la structure canonique de la phrase : dans « après *ce livre*, je suis allé me coucher », « *ce livre* » est une relation elliptique fondée sur une métonymie de partie pour le tout et qui supprime la structure : « *avoir lu ce livre* ».

Autre différence entre ces deux tropes : leur portée linguistique. La métonymie provient des possibilités de la langue, alors que la métaphore est une figure très personnelle, réinventée par tous et par chaque auteur au gré de sa subjectivité et de créativité. En cela, la métonymie est davantage conditionnée par la syntaxe et la sémantique, elle ne peut intervenir que sur l'*axe syntagmatique* (ou axe des combinaisons des mots).

En fait, d'après Bacry, la métonymie fonctionne à l'inverse de la métaphore qui, elle, se déploie sur l'*axe paradigmatic* (ou axe de la sélection des mots).

Si toutes deux opèrent un *déplacement* (processus qui explique leur étymologie commune), elles ne le font pas sur le même plan linguistique : « alors que la métaphore met en jeu des termes qui n'appartiennent pas au même champ sémantique, qui donc s'excluent sémantiquement l'un l'autre (...), la métonymie, elle, opère sur des termes qui s'attirent, qui offrent entre eux des combinaisons potentielles et qui présentent (...) une cohérence sémantique⁴. »

En conséquence, la métonymie ne peut se fonder que sur des substantifs. Parfois, pour observer cette contrainte, elle peut avoir recours à une substantivation du terme figuré comme avec le mot « rouge » pour le « vin », couleur devenue substantif et que signale l'emploi de la particule *du*.

Néanmoins, les relations entre les deux tropes, leur similarité et leur différence à la fois, passionnent les chercheurs. Pour le Groupe μ par exemple

« métaphore et métonymie apparaissent comme des tropes complexes : la métaphore accouple deux synecdoques complémentaires, fonctionnant de façon inverse, et déterminant une intersection entre degré donné et degrés construits (...) Comme la métaphore, la métonymie est un trope à niveau constant, compensant les adjonctions par des suppressions et vice-versa. Mais alors que la métaphore se fonde sur une intersection, la relation entre les deux termes de la métonymie s'effectue *via* un ensemble les englobant tous les deux⁶. »

Pour Umberto Eco, écrivain et linguiste de renom : « Les métaphores sont des métonymies qui s'ignorent et qui un jour le deviendront »⁷.

A. Henry, pour sa part, relève davantage à quel point elles sont proches :

« Pas de métaphore qui ne soit toujours plus ou moins métonymique ; pas de métonymie qui ne soit quelque peu métaphorique [p.74](...). La métaphore est donc fondée sur un double envisagement métonymisant, elle est la synthèse d'une double focalisation métonymisante, en court-circuit⁸. »

Pour résoudre cette question théorique, Marc Bonhomme, dans *Linguistique de la métonymie*, propose le terme *cotopie* pour dénommer le processus linguistique qui consiste à séparer les réalités lexicales en autant de parties. Parmi ce processus il existe une possibilité de « violation des relations logico-référentielles incluses dans une cotopie », et Bonhomme l'affecte à la métonymie, qui ne peut dépasser son cadre référentiel, contrairement à la métaphore qui peut explorer d'autres univers sémantiques⁹.

Il peut y avoir également double métonymie, signe d'une complexité lexicale certaine. Dans l'expression « C'est une fine lame », désignant un grand champion de la discipline du fleuret, il y a désignation de l'agent pour un instrument (le champion est figuré par le fleuret), de plus cet instrument est désigné par un autre mot proche : la *lame* qui fait référence à l'épée, sport antérieur.

Lorsque la figure se banalise on emploie le terme de catachrèse, perçue comme un abus de langage, néanmoins à l'origine de la formation de nouveaux mots comme dans l'expression « On boit un verre » où l'objet est désigné improprement par la matière dont il est fait.

En plus des différentes relations entre les réalités contiguës formant la métonymie que nous examinerons ici, certains types de métonymie ont reçu un nom particulier :

- La synecdoque est un cas particulier de métonymie où une relation d'inclusion (matérielle ou conceptuelle) lie le terme cité et le terme évoqué.
- l'antonomase est une métonymie synecdochique particulière établissant une relation entre un individu et l'espèce ou le type auxquels il appartient.

Les deux sous-chapitres suivants envisagent la nature de ces variantes dans la classe générale des métonymies ; pour de plus amples détails, se reporter aux *articles détaillés* signalés. Il est à noter enfin que ces relations s'entendent dans les deux sens

(exemple : partie pour le tout ; le tout pour la partie) ; la métonymie étant une figure réversible.

Pour Dumarsais : « La Synecdoque est donc une espèce de métonymie, par laquelle on donne une signification particulière à un mot (qui dans le sens propre a une signification plus générale ou plus particulière). En un mot, dans la métonymie, je prends un nom pour un autre, au lieu que dans la synecdoque, je prends le plus pour le moins, ou le moins pour le plus » (*Des tropes*'', II, La synecdoque).

Rimbaud use de nombreuses synecdoques, figure de la modernité¹⁰.

- Un toit (= une maison)
- Le téléphone rouge entre Moscou et Washington (= les relations entre les deux puissances)
- Le pupitre des cordes (= l'ensemble des musiciens de l'orchestre jouant d'un instrument à cordes, et lisant pour cela une partition posée sur un pupitre)
- Une caméra cachée (= l'émission de télévision utilisant plusieurs caméras pour piéger un sujet)

Les tableaux de René Magritte présentent souvent des métonymies¹¹. Dans *La Belle saison* les feuilles sont une métonymie pour les arbres par exemple.

Variante littéraire de la métonymie, l'antonomase désigne un individu par l'espèce à laquelle il appartient (un homme par sa nationalité par exemple), ou bien désigne le nom d'un individu par celui d'un autre individu appartenant à la même espèce ou à la même classe, en littérature : au même type.

C'est ainsi que des personnages littéraires et romanesques en sont devenus à désigner des types de la vie de tous les jours : un « harpagon » pour une personne avare, un « gavroche » pour un enfant rebelle, un « tartuffe » pour un religieux hypocrite etc. La minuscule signale d'ailleurs le changement de classe grammaticale : le terme est passé de patronyme à celui de substantif (on dit de nos jours : « un tartuffe », sans majuscule).

Cette catégorie inclut également la relation entre le nom d'une divinité pour le domaine moral ou symbolique ; la métonymie est souvent ainsi au fondement de l'allégorie :

- Vénus pour l'amour
- Un zeppelin pour un dirigeable (du nom de l'inventeur F.Von Zeppelin)

On parle alors d'éponyme lorsque le nom propre donne naissance à un nom générique : Adolphe Sax donne son nom au « saxophone » et le Marquis de Sade au « sadisme ».

Le nom d'un artiste ou d'un écrivain peut aussi désigner son style ou son œuvre :

- « Je ne me lasserai jamais de lire un Zola ou un Maupassant » (= le nom de l'auteur pour son œuvre)
- « Ça a l'air d'un Rubens ! »

Cette figure peut donner des phrases curieuses, comme dans l'exemple classique en sémantique :

- Platon (ou : George Sand, etc.) est sur l'étagère de gauche (comprendre bien entendu : *les œuvres de [Platon...]* et non l'auteur lui-même).
- « Le Netter est sur mon bureau » (on parle ici de l'atlas d'anatomie humaine de Frank H. Netter, un classique pour apprendre l'anatomie en médecine).

Cette métonymie concerne surtout certains produits : « le bourgogne » (avec une minuscule) pour le vin produit dans la région Bourgogne.

« acheter un cantal » (on utilise le nom du lieu pour désigner la chose qu'on y fabrique) ;

« Londres adresse une protestation » (= le nom de la ville pour le gouvernement qui y siège) ;

« le quai d'Orsay » (= le ministère des Affaires étrangères en France)

« l'Élysée » (= la Présidence de la République française) ;

« Bercy » (= le ministère de l'Économie et des Finances en France) ;

« la rue de Valois » (= le ministère de la Culture et de la Communication en France) ;

« la place Beauvau » (= le ministère de l'Intérieur en France) ;

« la Maison Blanche » (= la présidence des États-Unis) ;

« Langley » (= le siège de la C.I.A. en Virginie aux États-Unis) ;

La métonymie peut s'appuyer sur un réseau sémiotique et sémantique complexe, une arborescence des relations entre les mots. Par exemple, l'expression boire un liquide (catégorie sémantiquement large) peut se décliner en :

- Boire du vin
- Boire une bonne bouteille
- Boire du bourgogne
- Boire du rouge
- Boire du 11 °
- Boire du picrate
- etc.

Métonymie très populaire et très employée, où l'on remplace alors l'objet par la matière le composant : un contenant à liquide est un « verre » alors qu'il existe d'autres matières pour contenir un liquide ; ici on se focalise sur la silice.

Le « papier » d'un journaliste désigne l'article, écrit sur une « feuille de papier ». Tout comme dans « néon » pour « tube de néon »¹² ou « halogène » pour « lampes à halogène », ou encore « micro-ondes » pour « four à micro-ondes », il s'agit bien souvent d'une ellipse de la première partie de la phrase.

« Contempler un bronze de Rodin » ;

« nettoyer les cuivres de la maison » ;

« par ce temps-là, mieux vaut mettre une petite laine ».

2.2. Les particularités de la métonymie

La métonymie est une opération linguistique et cognitive qui a essentiellement une fonction référentielle, en ce qu'elle autorise l'emploi d'une entité pour en représenter une autre. Il doit exister une relation entre l'entité utilisée et celle référencée. Cette relation est essentiellement de deux types : la relation paradigmatisque partie-tout (employée en partie vers le tout ou en tout vers la partie) et un ensemble a priori ouvert de relations fonctionnelles. Par exemple, dans un énoncé tel que:

on ne recrute pas des cheveux longs dans notre entreprise

le terme cheveux longs est une partie (significative) qui réfère au tout : un homme. Dans :

Toulouse a gagné la coupe,

nous avons une relation du tout (Toulouse) vers la partie significative visée, par exemple, son équipe de rugby. Enfin, dans:

j'ai acheté une Renault

la métonymie repose sur une base fonctionnelle où la marque est employée au lieu de l'objet (une voiture), nous avons la relation fonctionnelle : 'la marque pour l'objet'.

La métonymie n'est pas un dispositif purement référentiel, son objectif principal est d'améliorer la compréhension d'un énoncé. Ainsi, dans le premier exemple ci-dessus, la partie utilisée (les cheveux longs) n'est pas neutre: c'est cette partie, et ce qu'elle peut sous-entendre dans notre culture occidentale, qui pose problème. La métonymie intervient donc dans la spécification d'une forme de focus, non plus par une position syntaxique, mais par l'emploi d'un procédé référentiel.

La métonymie a donc un fonctionnement et un rôle très différent de la métaphore qui est essentiellement une façon de concevoir quelque chose dans les termes d'une autre chose. Le rôle de la métaphore est d'aider à la conceptualisation dans des domaines abstraits (voir fiche métaphore). Bien que métaphore et métonymie aient des rôles différents, certaines propositions peuvent être interprétées dans ces deux cadres. Ainsi:

L'Europe croit à la démocratie

a une interprétation métaphorique (une entité géographique vue comme un humain) et une interprétation métonymique (les habitants de l'Europe croient en la démocratie).

Les métonymies sont un phénomène de langue, mais elles reflètent aussi la structure de notre système conceptuel et de notre culture. Par exemple, lorsque l'on dit:

il y a beaucoup de nouveaux visages ici

on fait référence à une métaphore partie-tout du type: le visage pour la personne. On ne dira pas:

il y a beaucoup de nouveaux pieds ici.

La raison est que c'est le visage et non la posture, le mouvement ou tout autre partie du corps qui donne la première information sur qui est la personne. Par contre, dans un contexte de travail physique, on aurait de préférence une focalisation sur un élément essentiel à une tâche physique, et l'on dirait plutôt:

On manque de bras pour faire ce travail.

On voit aussi à travers ces exemples que la métonymie contribue à la cohérence du discours et à la mise en œuvre des plans et buts sous-jacents.

Les métonymies peuvent apparaître dans nombre de structures différentes. Un nombre important de métonymies occultent un événement pour privilégier un objet prototypique de celui-ci :

après ce livre (=avoir lu ce livre), je me suis sentie fatiguée

ou :

après un café (= avoir bu un café), je suis sortie (Godard et Jayez 93).

Dans:

il m'a envoyé une lettre très gentille,

l'adjectif réfère au contenu de la lettre, aux termes employés, voire à l'intention de celui qui l'a écrite.

Il y a fondamentalement deux façons de modéliser la métonymie. La première est une tentative d'organisation en termes de relations métonymiques : 'contenant pour contenu', 'marque pour objet', où il restera à indiquer les restrictions d'emploi de ces relations. La seconde vise à tenter de distinguer les différents types de métonymies au niveau de leur comportement référentiel. L'objectif est alors de développer un type de traitement propre à chaque forme de référence.

A côté de métonymies dites référentielles (Nixon a bombardé Hanoi), nous avons des métonymies dites prédicatives, où le type même de l'argument du verbe sur lequel repose la métonymie est affecté. Ainsi, dans :

Quelles compagnies vont de Toulouse à Nice ?,

le sujet viole la contrainte de restriction qui serait du type 'moyen de transport' ou 'objet mobile'.

Selon les analyses et les auteurs, il y a plusieurs façons de caractériser la métonymie. Nous en présentons quelques unes ci-dessous qui vont, en outre, mieux illustrer cette notion. Lakoff et Johnson se contentent, à ce niveau, de présenter la relation :

- 'La partie pour le tout' (on n'embauche pas de cheveux longs ici)
- 'Le producteur pour le produit' (j'ai acheté une Ford)
- 'L'objet utilisé pour l'utilisateur effectif' (les bus sont en grève)
- 'L'institution pour la personne responsable' (Total a indemnisé les victimes)
- 'Le lieu pour l'institution' (Matignon est resté silencieux)
- 'Le lieu pour l'événement' (Waterloo a marqué un changement politique en Europe).

QUELQUES AUTRES POINTS DE VUE

Dans une autre perspective, D. Fass a adossé les protagonistes de la métonymie à des rôles thématiques dans le but de mieux faire apparaître l'apport de cette opération. Ainsi, nous avons, par exemple, les situations suivantes :

- AGENT : producteur - pour - PATIENT : le produit. Même situation pour : l'artiste pour son œuvre ou une forme d'art (un Picasso).
- PATIENT : l'institution – pour – AGENT : la personne responsable.
- INSTRUMENT : l'objet utilisé – pour – AGENT : son utilisateur (Les tournevis sont encore absents). Même situation pour le contenant pour le contenu.

En regardant plus dans le temps, Fontanier, au début du 19ème siècle, a donné une bonne catégorisation et organisation conceptuelle de la métonymie. Il distingue, par exemple :

- les métonymies de la cause : cause active, intelligente et morale (Un Racine pour les ouvrages de cet auteur), cause instrumentale (il a le pinceau hardi), etc.
- les métonymies de l'instrument (une fine lame, le 1er violon),
- les métonymies du signe (le trône, le sceptre, les lauriers).

Notons le cas des synecdoques, qui font appel à des parties-tout spécifiques : pour les êtres animés : le cœur, l'âme, pour les objets physiques : le toit pour la maison, la voile pour le bateau, pour les pays la capitale, etc.

Comme on peut le voir sur les quelques exemples cités ci-dessus, la métonymie a une dimension linguistique, sémantique, mais aussi conceptuelle. La métonymie s'appuie en effet sur un modèle conceptuel idéalisé (par exemple une vision structurée simple du monde, comme le font les ontologies de l'intelligence artificielle). La métonymie ne substitue pas simplement une entité par une autre, elle crée un nouveau sens complexe qui prend en compte les entités en cause et la relation. Les processus en œuvre apparaissent à plusieurs niveaux :

- celui du conceptuel (prototypicalité, catégorisation et raisonnement),
- celui de la représentation des connaissances (ontologies, concepts et formes, entités et événements),
- celui du langage (lexique, morphologie, syntaxe et discours) et
- celui des fonctions linguistiques (référence, prédication, actes de discours).

Conclusion

La métonymie est essentiellement un changement de désignation : on désigne une réalité par un nom qui se réfère à une autre réalité. Le nom utilisé de façon métonymique appartient au même champ sémantique que le nom habituel de la chose désignée. Les deux sont liés par un rapport de contiguïté, c'est-à-dire de proximité.

Différents types de relations entre le nom utilisé et la réalité à laquelle il fait référence sont possibles : relation de partie à tout, de cause à effet, de matière à objet, de contenant à contenu, d'abstrait à concret, etc.

- J'aime observer les **voiles** qui naviguent sur le fleuve. (la partie pour le tout)
- Cet homme manipule le **fer** avec une grande dextérité. (la matière pour l'objet)
- Veux-tu venir boire un **verre** avec nous après le travail? (le contenant pour le contenu)
- J'écoute du **Beethoven** pour me détendre. (l'auteur pour l'œuvre)
- Il est le premier **violon** de l'orchestre. (l'instrument pour l'agent)

Les relations de partie à tout ou de genre à espèce sont aussi utilisées dans la synecdoque, autre figure de style qui est, en fait, une sous-classe de la métonymie. Pour en savoir davantage sur cette notion, vous pouvez consulter l'article Synecdoque.

La métonymie et la métaphore sont des figures de style qui sont parfois confondues puisqu'elles impliquent toutes les deux un nom que l'on substitue à un autre. Pour en savoir davantage, vous pouvez consulter l'article Métaphore.

Comme les mots *homonymie* ou *synonymie*, le terme de *métonymie* est fondé sur le substantif grec *onoma* désignant le « nom », précédé du préfixe *meta* indiquant un « déplacement » et que l'on retrouve dans la métaphore, figure très proche..

La métonymie est une figure très courante, qui consiste à remplacer le terme propre par un autre qui lui est proche ou qui en représente une qualité (cause, possession, partie...) et qui a avec lui une *relation logique*

Du point de vue historique, la stylistique est très étroitement liée à la rhétorique. A ses origines on trouve Aristote, et avant tout ses deux œuvres d'importance

primordiale La Rhétorique et La Poétique. En ce qui concerne la rhétorique, son rôle essentiel dans l'art de persuader grâce auquel un locuteur (ou un orateur) entraîne ses auditeurs à accepter son point de vue (même si a priori ils avaient un point de vue différent). La rhétorique établit trois grands types d'éloquence, selon qu'on veut persuader sur le vrai ou le faux, le juste ou injuste, l'utile (honorable) ou le dommageable (deshonorant).

La métonymie est très fréquente, car elle est « utile » : elle permet une expression courte et frappante. Il s'agit même là d'une des façons les plus courantes dont les mots prennent de nouveaux sens. Dès que le nouveau sens s'est bien implanté, on ne peut bien sûr plus parler de figure de rhétorique : par exemple, un mot aussi courant que *verre* (au sens de récipient) a une origine métonymique, mais n'en est plus une, c'est une catachrèse.

En résumant, et selon les mots de Tzvetan Todorov, la métonymie consiste à employer :

« un mot pour désigner un objet ou une propriété qui se trouve dans un rapport existentiel avec la référence habituelle de ce même mot². »

Cependant, alors que la métaphore opère sur des réalités ressemblantes mais néanmoins éloignées l'une de l'autre (d'où son caractère marquant), la métonymie elle met au contraire en jeu des éléments habituellement voisins dans la langue (comme dans l'exemple ci-dessus : les habitants sont un élément de définition d'une ville par excellence). Ainsi on parle de la métonymie comme d'une *figure du voisinage* car elle s'appuie toujours sur une relation logique et conventionnelle entre les termes substitués (voir ci-dessous le chapitre *métonymie et métaphore*).

BIBLIOGRAPHIE

1. Балли Ш. Французская стилистика. М., 1961.
2. Долинин К. А. Стилистика французского языка. – Л., 1987.
3. Морен М. К., Тетерникова Н. Н. Стилистика современного французского языка. Для ин-тов и ф-тов иностранных языков. М., 1970.
4. Потебня А. А. Из записок по теории словесности. Харьков, 1905.
5. Потоцкая Н. П. Стилистика современного французского языка. М., 1974.
2. Antoine Fouquelin, La Rhétorique françoise, Paris, A. Wechel, 1557.
3. Bernard Dupriez, Gradus, les procédés littéraires, Paris, 10/18, coll. « Domaine français », 2003, 540 p.
4. César Chesneau Dumarsais, Des tropes ou Des différents sens dans lesquels on peut prendre un même mot dans une même langue, Impr. de Delalain, 1816, 362 p.
5. Georges Molinié et Michèle Aquien, Dictionnaire de rhétorique et de poétique, Paris, LGF - Livre de Poche, coll. « Encyclopédies d'aujourd'hui », 1996, 350 p.
6. Gressot M. Le style et ses techniques. P., 1959. P., 1967.
7. Guiraud P. La stylistique .P., 1967.
8. Hendrik Van Gorp, Dirk Delabastita, Georges Legros, Rainier Grutman et, Dictionnaire des termes littéraires, Paris, Honoré Champion, 2005, 533 p
9. Henri Morier, Dictionnaire de poétique et de rhétorique, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Grands Dictionnaires », 1998 (ISBN 2-1304-9310-6).
10. Leon P. L. Essais de phonostylistique. "Studia phonetica" Montréal, Paris, Bruxelles, 1971.

11. Michel Jarrety (dir.), *Lexique des termes littéraires*, Paris, **Le Livre de poche**, 2010, 475 p.
12. Michel Pougeoise, *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, **Armand Colin**, 2001, 228 p.
13. Marouzeau J. *Précis de stylistique française*. P., 1956.
14. Nicole Ricalens-Pourchot, *Dictionnaire des figures de style*, Paris, **Armand Colin**, 2003, 218 p.
15. Nouvelle édition augmentée de la *Construction oratoire*, par l'abbé Batteux. Disponible en ligne.
16. Olivier Reboul, *Introduction à la rhétorique*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Premier cycle », 1991, 256 p.
17. Patrick Bacry, *Les Figures de style et autres procédés stylistiques*, Paris, **Belin**, coll. « Collection Sujets », 1992, 335 p.
18. Pierre Fontanier, *Les Figures du discours*, Paris, **Flammarion**, 1977
19. Quintilien (trad. Jean Cousin), *De L'institution oratoire*, t. I, Paris, Les Belles Lettres, coll. « **Budé Série Latine** », 1989, 392 p.
20. Riffaterre M. *Essais de stylistique structurale*. P., 1971.
21. Sechéhaye A. *Stylistique et linguistique théorique*. Mélanges. F. de Saussure P., 1908.
22. Spitzer L. *Méthode de M. Riffaterre*. // *Modern Languages Notes*, 1958, n° 1.
23. Spitzer L. *Théorie de la stylistique*. *Le Français moderne*, 1952 n° 3.
24. Bally Ch. *Traité de stylistique française*. P., 1951, t. 1.
25. Ceorgin R. *L'inflation du style*. P., 1963.
26. Troubetzkoy N.S. *La stylistique*. // *Langue française*, 1969, n° 3.
27. Troubetzkoy N.S. *Principes de phonologie*. Paris, 1957.